



Crédit Agricole Centre Loire lance un appel à candidatures pour des projets innovants dans l'agriculture et l'agroalimentaire

1 récompense à la clé pour 2 porteurs de projets sélectionnés, au sein de L'AGREEN LAB'O Village by CA !

———— APPEL A CANDIDATURES ————

REGLEMENT

Mars - Mai 2022

1/ Contexte

Dans le cadre de l'ouverture de **L'AGREEN LAB'O Village by CA** sur le Campus Xavier Beulin, **Crédit Agricole Centre Loire** lance un appel à candidatures sur la thématique « les solutions et produits numériques innovants au bénéfice des secteurs agricoles et agroalimentaires ».

Le secteur agricole se transforme et doit aujourd'hui intégrer de nouveaux enjeux sociétaux, environnementaux et économiques. En tant que première banque des agriculteurs sur son territoire*, **Crédit Agricole Centre Loire** souhaite accompagner ces transitions. C'est dans ce cadre qu'elle renforce sa collaboration avec la métropole d'Orléans. Cinq ans après le lancement du LAB'O Village by CA, **L'AGREEN LAB'O Village by CA** voit le jour. Né du partenariat entre le Crédit Agricole Centre Loire et Orléans Val de Loire Technopole, l'AGREEN LAB'O Village by CA ambitionne de devenir un pôle d'excellence sur les filières numériques au service du végétal à l'échelle régionale, nationale et internationale.

En lançant cet appel à candidatures, le Crédit Agricole Centre Loire souhaite attirer les meilleurs projets innovants en leur offrant un accès privilégié à l'écosystème innovation orléanais* et au réseau des Villages by CA.

L'objectif est de détecter des entreprises innovantes à fort potentiel de développement sur le thème défini afin qu'elles soient hébergées** dans ce lieu propice à l'innovation et à la création. Pour accélérer leur développement, elles pourront bénéficier d'un accompagnement adapté et d'une mise en relation avec les acteurs de l'écosystème orléanais et du réseau des Villages by CA.

* Source : https://www.creditagricole.info/fnca/ca1_879171/chiffres-cles-des-caisses-regionales-du-credit-agricole

** sous réserve de l'obtention de l'agrément final du porteur de projet délivré par le comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA

2/ Le thème : « les solutions et produits numériques innovants au bénéfice des secteurs agricoles et agroalimentaires »

Le domaine des « solutions et produits numériques innovants au service de l'agriculture et de l'agroalimentaire » englobe les projets autour des capteurs / objets connectés ; de la robotique / drones / équipements agricoles et agroalimentaires ; de la collecte et analyse des données / agriculture de précision ; de la modélisation / outils d'aide à la décision / plateforme numérique. Cette liste n'est pas exhaustive et toute candidature sera étudiée au regard du thème principal.

3/ La récompense :

Le Crédit Agricole Centre Loire a le plaisir d'offrir aux deux porteurs de projet sélectionnés, autrement appelés les Lauréats, de son appel à candidatures* :

2 années de loyer charges comprises (TTC) pour 30m² maximum de bureau à l'AGREEN LAB'O Village by CA**

* Sous réserve de l'obtention de l'agrément final du porteur de projet délivré par le comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA.

** Selon les tarifs en vigueur en février 2022 pour un bureau d'une entreprise pépinière, soit 99,87 € HT/m²/an + 45,90€ HT/m²/an de charges.

4/ Pourquoi intégrer l'AGREEN LAB'O Village by CA ?

Intégrer **L'AGREEN LAB'O Village by CA**, c'est favoriser le développement de sa structure ou son projet grâce à un programme d'accompagnement dédié : rencontres d'experts dans différents domaines, coaching, entraînement au pitch, mentoring, entretiens de suivi, ...

Bénéficiaire de l'écosystème et des infrastructures de **L'AGREEN LAB'O Village by CA**, c'est également avoir un accès exclusif aux différents centres de ressources (voir ci-dessous) installés au cœur du LAB'O Village by CA et bénéficier d'un appui technique précieux.

Les locaux accueillent également l'association Agreen Tech Valley qui valorise le potentiel des solutions numériques pour répondre aux problématiques agronomiques, en intégrant une approche terrain au plus proche des besoins. Le cluster regroupe des adhérents sur toute la chaîne de valeur et peut représenter un soutien indéniable pour accompagner le développement d'un projet innovant sur ce secteur.

La possibilité de rencontrer plus facilement des clients potentiels et de créer des opportunités de business avec les grandes et moyennes entreprises de la région Centre-Val de Loire et françaises.

L'AGREEN LAB'O c'est aussi, de par son appartenance au réseau Village by CA, une présence régionale pour un rayonnement national et international. L'hébergement à **L'AGREEN LAB'O Village by CA** offre également l'accès à des bureaux de passage au sein des autres Villages by CA en France et à l'international.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est situé 8 Allée des Collèges, 18900 BOURGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES, sous le numéro 398 824 714, Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndicat numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

Focus sur les centres de ressources :

Une plateforme technologique et de services unique en France :



o **L'Industry Lab**, un lieu exclusivement dédié aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités qui met à disposition des machines et le savoir-faire de ses équipes pour permettre aux entrepreneurs de réaliser eux-mêmes, une fois formés à la Lab Academy, la maquette de leur produit jusqu'à la production des pièces en petite série à moindre coût.



o **Le Cresitt Industrie**, labellisé Centre de Ressources Technologiques (CRT) qui aide les industriels et les laboratoires dans leurs développements en électronique communicante et instrumentation. Les thématiques technologiques du CRESITT concernent : l'électronique communicante avec les systèmes embarqués, IoT, sécurisation, communication RF courte et longue portée, RFID. Ainsi que l'instrumentation avec les systèmes autonomes, énergies, mesures CEM (plate-forme CIS), conception et mesure d'antennes, vision industrielle...



o **Le cluster Nekoé**, l'innovation par le design de services, qui propose des accompagnements clés en main et des offres sur mesure aux organismes de la région Centre-Val de Loire, construits avec ses clients (PME, TPE, grand groupe, startup, porteur de projet, collectivité) selon leurs besoins et leurs usages.



o **La Wild Code School Orléans**, qui propose une formation de développeur web en 5 mois : formation PHP / Symfony ou Java JEE. La pédagogie innovante de l'école numérique permet aux Wilders de travailler sur des projets d'application des startups du LAB'O, comme Alter Ego Digital, ou des entreprises présentes à Orléans à l'image du Crédit Agricole et My Orléans.



o **Le LAB'IA Loire Valley**, qui est un centre de ressources partagées autour de la donnée et a pour but : d'informer, de conseiller et de guider nos clients afin qu'ils puissent imaginer, explorer et prototyper par eux-mêmes des solutions d'Intelligence Artificielle, avec des coûts réduits et en temps raisonnable.

5/ Les conditions pour prétendre à l'une des deux récompenses

Au-delà du lancement de **L'AGREEN LAB'O Village by CA, Crédit Agricole Centre Loire** souhaite aller plus loin pour affirmer son ambition de s'investir durablement dans le domaine de l'agriculture innovante.

Le projet présenté devra remplir les conditions suivantes :

- Etre un projet innovant appartenant au thème « Les solutions et produits numériques innovants au bénéfice des secteurs agricoles et agroalimentaires », et procédant à une innovation de produit, de procédé, d'organisation ou de marketing ;
- Etre un projet ambitieux avec un fort potentiel de croissance en termes de création de valeurs et de création d'emplois.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est situé 8 Allée des Collèges, 18900 BOURGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES, sous le numéro 398 824 714, Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

Le porteur de projet devra remplir la condition suivante :

- Etre déjà immatriculé au RCS au moment de son dépôt de candidature ou au plus tard, si son projet est sélectionné par le Crédit Agricole Centre Loire et agréé par le comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA, lors de la signature de la convention d'occupation précaire et révocable du domaine public avec la Métropole d'Orléans.

Le porteur de projet peut être de toute taille (startup, growup, PME, ETI, spin off d'un grand groupe ou d'acteurs de la Recherche et de Grandes écoles).

Le Crédit Agricole Centre Loire sélectionnera 2 porteurs de projet, autrement appelés Lauréats, parmi tous les projets qui seront déposés.

Pour prétendre à l'une des récompenses, après avoir été sélectionné par le Crédit Agricole Centre Loire, chaque Lauréat sélectionné devra :

- Etre agréé par le Comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA pour lui permettre d'intégrer l'AGREEN LAB'O Village by CA. Pour ce faire, le porteur de projet soumettra sa candidature à l'agrément du comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA;
- Fournir la convention d'occupation précaire relative à un bureau avec la métropole d'Orléans, propriétaire des bâtiments de l'AGREEN LAB'O signée. Les conditions de ladite convention peuvent être obtenues auprès d'Orléans Pépinières. Le Lauréat déclare qu'il en respectera les obligations mises à sa charge, notamment l'obligation de souscrire à une assurance locataire ;
- Signer la convention avec le Crédit Agricole Centre Loire précisant les modalités de mise en œuvre de la récompense ;
- S'engager à s'installer dans l'enceinte de l'AGREEN LAB'O Village by CA, dès lors qu'il aura obtenu l'agrément susvisé et signé la convention d'occupation précaire et avant le **30 octobre 2022**.

Le terme « porteur de projet » désigne toute personne physique ou morale qui répond au présent appel à candidature.

6/ Les critères d'appréciation

Les dossiers seront sélectionnés sur les bases suivantes :

- Le caractère innovant et différentiant du projet,
- L'expertise et le professionnalisme de l'équipe,
- Les choix stratégiques et le potentiel de développement sur les marchés français et internationaux,
- La viabilité économique,
- Le lien avec la thématique principale

7/ Le dépôt des dossiers de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur : <https://agreenlabo.tech/?p=1190&pre-view=true>

Il doit comporter :

- Une fiche d'identité du projet
- Une présentation détaillée du projet et de la stratégie
- Une présentation du modèle économique
- Le(s) CV du(es) porteur(s) du projet
- Kbis de moins de trois mois de la société ou tout autre document justifiant de la démarche entamée d'immatriculation de la société (si en cours d'immatriculation)

Le dossier de candidature est à envoyer par mail dument complété à : **Paul COUSIN – paul.cousin@levillagebyca.com**

Tout dossier illisible, incomplet, portant des indications d'identité ou d'adresse fausses sera considéré comme nul.

Les demandes d'informations auprès des porteurs de projet sont limitées à celles strictement nécessaires à la bonne exécution du présent appel à candidature. Le Crédit Agricole Centre Loire ne peut divulguer les informations qu'à ceux de ses employés, mandataires sociaux, membres du groupe auquel il appartient et/ou cocontractants qui ont à en connaître à cet effet, et s'engage à ne pas communiquer, reproduire, publier et/ou divulguer de quelque façon que ce soit ces informations à des tiers, à moins que le porteur de projet n'ait donné son consentement préalable et écrit. Les informations ne peuvent être autrement divulguées que dans la seule mesure requise par la loi, y compris par toute autorité de réglementation. Toutefois, dans ces circonstances et pour autant que la loi l'y autorise. Le Crédit Agricole Centre Loire s'engage à prendre toutes mesures de sécurité, notamment matérielle, pour assurer la conservation et l'intégrité des informations. Aucun dossier, ni informations ne sera restitué au porteur de projet. Le Crédit Agricole Centre Loire s'engage à procéder à la destruction des informations/dossier des porteurs de projet non sélectionnés dans un délai de 6 mois à compter du 20 mai 2022. La destruction devra alors comprendre les fichiers manuels et/ou informatisés stockant les informations saisies.

8/ Le calendrier



L'annonce des porteurs de projet sélectionnés, les finalistes, par le **Crédit Agricole Centre Loire** aura lieu le 10 Mai 2022. Les finalistes devront ensuite, en vue d'obtenir leur agrément tel que prévu ci-dessus, soumettre leur projet sous forme de pitch et présentation informatique lors du Comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA qui se déroulera le 17 Mai 2022. L'annonce des gagnants, porteurs de projet agréés pour devenir résidents de l'AGREEN LAB'O Village by CA est prévue le 20 Mai 2022. L'appel à candidatures est ouvert du 1er mars 2022 au 2 mai 2022 inclus, tout dossier déposé en dehors de cette période sera refusé.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est situé 8 Allée des Collèges, 18900 BOURGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURGES, sous le numéro 398 824 714, Inscrit à l'ORIAS sous le n° 07009045 en qualité de courtier d'assurance, Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 1801 2021 000 000 001 délivrée par la CCI du Cher, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS

9/ Les engagements du candidat

Tout participant à l'appel à candidature s'engage à :

- Accepter sans réserve le présent règlement
- Garantir la sincérité et la véracité des informations qu'il fournit, toute imprécision ou omission susceptible d'introduire un jugement erroné entraînera l'annulation du dossier de candidature
- Soumettre, s'il est sélectionné par Crédit Agricole Centre Loire, son dossier au Comité de sélection de l'AGREEN LAB'O Village by CA en vue de solliciter son agrément.
- Accepter la formule d'hébergement sous sa forme attribuée et à signer la convention d'occupation précaire
- Autoriser expressément le Crédit Agricole Centre Loire et plus largement l'AGREEN LAB'O – Antenne du LAB'O Village by CA à utiliser et diffuser leurs images (via des supports papier et internet) et les éléments caractéristiques de l'activité de leur projet. Ils acceptent par avance la diffusion des photographies pouvant être prises à l'occasion d'évènements organisés au sein de l'AGREEN LAB'O et du LAB'O Village by CA. S'installer à l'AGREEN LAB'O Village by CA avant le 30 octobre 2022.

Le Crédit Agricole Centre Loire ne peut être tenu juridiquement responsable quant à la protection des idées, brevets, dossiers, modèles ou marques inventés par le candidat.

Conformément aux dispositions du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 « relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données » (le « RGPD ») les porteurs de projet bénéficieront, concernant leurs données personnelles, d'un droit d'accès, d'opposition pour motif légitime à leur traitement, de rectification, d'effacement, de limitation de leur traitement, de portabilité et pour nous communiquer des instructions sur leur sort en cas de décès. Le porteur de projet peut également à tout moment et sans justification, s'opposer à l'utilisation de ses données à des fins de prospection commerciale par le Crédit Agricole Centre Loire ou par des tiers, ou lorsque le traitement a pour base légale le consentement, retirer son consentement en écrivant par lettre simple à : service Ecoute Qualité Clients, 8 allée des Collèges 18920 BOURGES CEDEX 9 ou courriel à client@ca-centreloire.fr. Les frais de timbre seront remboursés sur simple demande de sa part. <https://www.credit-agricole.fr/ca-centreloire/particulier/informations/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-le-caisse-regionale.html>.

Le dépôt d'un dossier à cet appel à candidature implique une acceptation entière et sans réserve de ce présent règlement. En cas de force majeure, le Crédit Agricole Centre Loire se réserve le droit de reporter, d'écourter, de proroger ou d'annuler cet appel à candidatures sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Les candidats s'interdisent toute réclamation ou demande de dédommagement à ce sujet.

Le présent règlement est à disposition sur <https://agreenlabo.tech/?p=1190&preview=true>

Le Crédit Agricole Centre Loire a désigné un Délégué à la Protection des Données, que le porteur de projet pourra contacter à l'adresse postale suivante : 8 allée des Collèges 18920 BOURGES CEDEX 9 ou à l'adresse mail suivante : dpo@ca-centreloire.fr.

Vous pouvez en cas de contestation formuler une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <http://www.cnil.fr>. Pour en savoir plus, consultez notre politique de protection des données : <https://www.credit-agricole.fr/ca-centreloire/particulier/informations/politique-de-protection-des-donnees-personnelles-de-le-caisse-regionale.html>.



AGREEN LAB'O Village by CA
3 Rue Charles Sadron, 45100 Orléans

CS 40134
Tél. : 02.38.14.45.45

Contacts :

Paul COUSIN –
Animation AGREEN LAB'O Village by CA
ORLEANS
Paul.cousin@levillagebyca.com
06 26 76 58 57

Ronan AUBINEAU –
Chargé de communication AGREEN LAB'O
Village by CA ORLEANS
Ronan.aubineau@ca-centreloire.fr
06 28 98 86 34

Laurence DUBOIS –
Animation LAB'O Village by CA ORLEANS
Laurence.dubois@ca-centreloire.fr
06 23 90 68 80



Lien vers l'appel à candidatures